



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Traité International

SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

DESCRIPTEURS POUR LES  
**Espèces  
sauvages  
apparentées**  
conservées  
*in situ*







DESCRIPTEURS POUR LES  
**Espèces  
sauvages  
apparentées**  
conservées  
*in situ*

Alercia, A., López, F., Marsella, M.,  
et Cerutti, A.L.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
au nom du  
TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
Rome, 2022

### Citation :

Alercia, A., López, F., Marsella, M., et Cerutti, A.L. 2022. *Descripteurs pour les Espèces sauvages apparentées conservées in situ (CWRI v.1.1)* Première révision. Rome, FAO au nom du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. <https://doi.org/10.4060/cb3256fr>

Version révisée en août 2022

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du /des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN 978-92-5-134028-8 Version révisée

© FAO, 2022

Première édition: 2021 (version anglaise)

Les descripteurs ont été réexaminés pour plus de précision sur la base des entrées provenant de quatre régions évaluées.



Certains droits réservés. Ce produit d'information est mis à disposition sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO) : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>

Selon les termes de cette licence, le contenu de ce produit d'information peut être copié, redistribué et adapté à des fins non commerciales, sous réserve que le produit soit correctement mentionné. Dans toute utilisation de cet ouvrage, rien ne devrait laisser entendre que la FAO approuve une organisation, des produits ou des services spécifiques. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'ouvrage est adapté, il doit être concédé sous la même licence Creative Commons ou une licence équivalente. Si une traduction de cet ouvrage est élaborée, elle doit inclure l'avertissement suivant ainsi que la citation obligatoire : « Cette traduction n'a pas été élaborée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale [dans la langue] fait foi. »

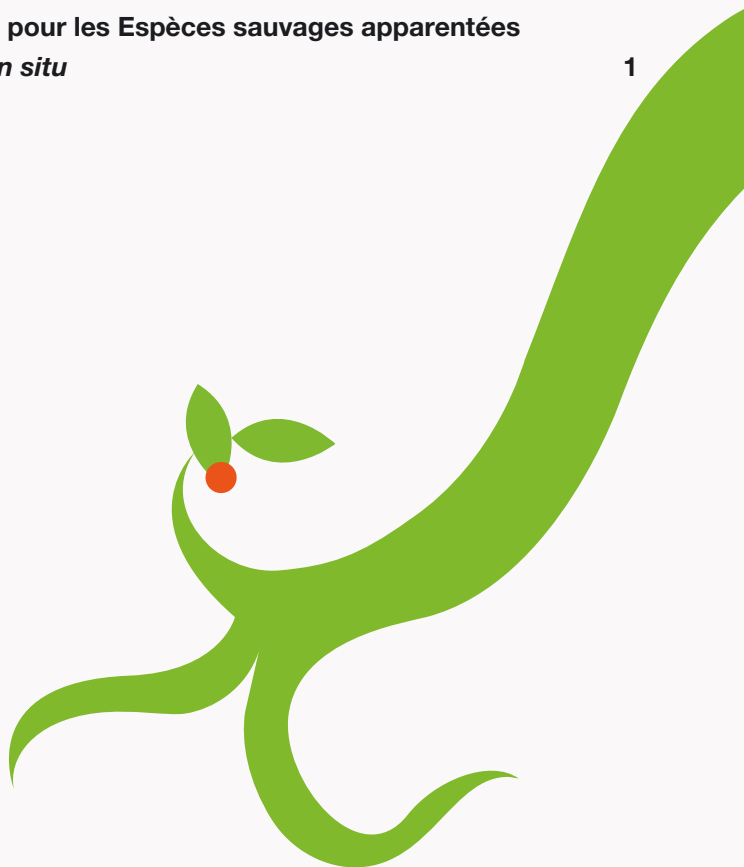
Les différends surgissant dans le cadre de ladite licence, qui ne peuvent être réglés à l'amiable, seront résolus par la médiation et l'arbitrage comme prévu à l'article 8 de la licence, sauf disposition contraire énoncée ci-après. Les règles de médiation applicables seront les règles de médiation de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle <https://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules/index.html> et tout arbitrage sera conduit conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies sur le Droit commercial international (CNUDCI).

**Matériels de tiers.** Les utilisateurs souhaitant réutiliser des éléments de cet ouvrage attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, sont responsables de déterminer si une autorisation est nécessaire pour cette réutilisation et d'obtenir l'autorisation du détenteur des droits d'auteur. L'utilisateur est le seul responsable en cas de réclamations résultant de la violation de tout composant appartenant à un tiers dans le produit présent.

**Ventes, droits et licences.** Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications/fr](http://www.fao.org/publications/fr)) et peuvent être achetés par courriel adressé à : [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org). Les demandes d'utilisation commerciale doivent être présentées au moyen du formulaire en ligne disponible à : [www.fao.org/contact-us/licence-request/fr/](http://www.fao.org/contact-us/licence-request/fr/). Les questions concernant les droits et les licences doivent être adressées par courriel à : [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Préface</b>	<b>v</b>
<b>Remerciements</b>	<b>vii</b>
<b>Contributeurs</b>	<b>ix</b>
<b>Descripteurs pour les Espèces sauvages apparentées conservées <i>in situ</i></b>	<b>1</b>







## PRÉFACE

L'un des principaux facteurs défavorables à la conservation, l'utilisation, le suivi et la notification des informations sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) est le manque d'accès aux données et l'échange inefficace d'informations. Ceci est, en grande partie, dû aux différentes approches de gestion des données et documentation, qui ont entravé la création d'un langage unique pour l'échange de données malgré les nombreuses tentatives, jusqu'à présent, pour le faire.


Ce manque d'uniformisation avait empêché la communauté des RPGAA d'échanger des données sur les RPGAA dans le monde entier et avait été, pendant des années, l'un des principaux défis pour la conservation et l'utilisation durable efficaces du matériel végétal. Ces lacunes représentent un obstacle à l'échange d'informations au sein de la communauté scientifique et au développement de services à valeur ajoutée pour les obtenteurs, les chercheurs et les organisations œuvrant dans le domaine de la biodiversité agricole. Si les ressources des espèces sauvages apparentées conservées *in situ* (CWR en anglais) doivent être conservées et utilisées de manière durable, il est fondamental de mettre leurs informations dans un format normalisé accessible aux fins de garantir une collecte et une gestion cohérentes des données.

Pour relever ces défis, le Secrétariat du Traité international de la FAO sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA) a décidé d'aborder les lacunes et le manque de cohérence dans les méthodes de documentation des ressources végétales, en particulier pour les espèces sauvages apparentées (CWR) conservées dans des conditions *in situ*, grâce à l'élaboration d'une norme internationale. Il a mis en place un langage international pour les données sur les CWR *in situ* qui permettra aux pays de collecter et d'échanger des données détenues par différentes organisations nationales et internationales, des instituts de recherche avancée et d'autres organismes. La collecte et l'échange de données nécessaires pour la gestion des RPGAA cultivées à la ferme ne sont pas traités dans ce document.

Ce document technique est un outil supplémentaire par lequel le Secrétariat vise à renforcer les capacités des Parties contractantes et des programmes nationaux sur la mise en œuvre du Traité international. La liste des descripteurs aidera les utilisateurs à comprendre comment les informations sur les CWR *in situ* peuvent être documentées et intégrées dans leur flux de travail institutionnel, notamment comprendre quelles données doivent être fournies et comment le faire.

La concrétisation de cet engagement a été possible grâce aux efforts des experts, du personnel technique et des points focaux nationaux du Traité qui ont pris part aux consultations et discussions connexes au cours de cette année. Un remerciement spécial à l'appui apporté par les membres du Groupe consultatif principal qui ont formulé des avis scientifiques pour le processus d'élaboration de cette liste de descripteurs. L'appui financier fourni par le gouvernement fédéral d'Allemagne, qui nous a permis de réaliser ce projet, est évidemment reconnu et très apprécié.

Nous espérons que ce produit répondra aux besoins des chercheurs et des utilisateurs de matériel CWR ainsi que de toute la communauté des ressources phylogénétiques, et qu'il contribuera également à uniformiser la manière dont les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont documentées et échangées au niveau mondial.



**Kent Nnadozie**  
Secrétaire

**Traité international sur les ressources phylogénétiques  
pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA)**  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



## REMERCIEMENTS

Ce document technique a été préparé et publié grâce au projet intitulé « Élaboration d'une liste de descripteurs reconnue au niveau mondial pour la documentation des espèces sauvages apparentées conservées *in situ* », financé par le Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture.

Le Secrétariat du Traité international de la FAO remercie toutes les institutions et les personnes qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage.

Nous remercions tout particulièrement les experts qui ont participé aux nombreuses consultations, tables rondes et à plusieurs ateliers de formation pour leurs précieux commentaires et suggestions.

Cette publication a également fait l'objet d'un examen estimable effectué par les membres du Groupe consultatif principal du projet, spécialement choisis pour la validation des résultats découlant de la consultation internationale dont les noms sont mentionnés dans la liste des Contributeurs ci-après. Ils sont reconnus ici pour leur appui, leurs conseils et leurs avis importants.

Enfin, nous remercions tous les points focaux nationaux du Traité international et tous ceux qui ont apporté d'importantes contributions au processus de consultation et à l'amélioration de cette publication.

Nous remercions les collègues du Secrétariat du Traité et les autres membres du personnel technique de la FAO pour leur contribution à l'élaboration du présent document. Un grand merci à Adriana Alercia, Francisco López, Marco Marsella, Ana Laura Cerutti et Gerardo Francione pour leur contribution directe et leur coordination active du projet.

Kent Nnadozie, Secrétaire du Traité international, a assumé la responsabilité globale de cette publication.





## CONTRIBUTEURS

### Groupe consultatif principal

**Barbieri Rosa Lia**, Embrapa- CENARGEN, Brésil

**Bernhardt Nadine**, Institut Julius-Kühn , Allemagne

**Bounisch Maria**, Institut Julius-Kühn , Allemagne

**De Maio Pablo**, Universidad Nacional de Catamarca, Argentine

**Dulloo Mohammad Ehsan**, The Alliance of Bioversity International and CIAT, Maurice

**Endresen Dag**, GBIF and University of Oslo, Norvège

**Germeier Christoph**, Institut Julius-Kühn, Allemagne

**Hassan Neveen**, Banque nationale de gènes, Égypte

**Iriondo José M.**, Université Roi Juan Carlos, Espagne

**Mathur Prem Narain**, The Alliance of Bioversity International and CIAT and Kirkhouse Trust, Inde

**Maxted Nigel**, Université de Birmingham, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord

**Zhang Zongwen**, The Alliance of Bioversity International and CIAT, Chine

## Experts en sondage

<b>Allemagne</b>	Guarino Luigi, Global Crop Diversity Trust Obreza Matija, Global Crop Diversity Trust Thormann Imke, Office fédéral de l'agriculture et de l'alimentation Weise Stephan, IPK Gatersleben
<b>Argentine</b>	Bertero Daniel, Universidad de Buenos Aires Gonzales Juan Antonio, Fundación Miguel Lillo
<b>Arménie</b>	<b>Avagyan Alvina</b> , Centre scientifique des cultures maraîchères et industrielles
<b>Australie</b>	Humphries Alan, SARDI Norton Sally, Australian Grains Genebank - Agriculture Victoria
<b>Bangladesh</b>	Salam Md. Abdus, Conseil de recherche agronomique du Bangladesh
<b>Belgique</b>	Vandelook Filip, Meise Botanic Garden
<b>Bhoutan</b>	Dorji Rinchen, Centre national de la biodiversité, Ministère de l'agriculture et des forêts Tshering Wang, Centre national de la biodiversité
<b>Bolivie</b> (État plurinational de)	Bonifacio Alejandro, Fundación PROINPA
<b>Bésil</b>	Clement Charles, Instituto Nacional de Pesquisas da Amazonia (INPA) Fragomeni Simon Marcelo, Embrapa Gomes Pádua Juliano, Embrapa Guiducci Filho Edson, Embrapa Heiden Gustavo, Embrapa Clima Temperado Pinto de Lemos Eurico Eduardo, Universidade Federal de Alagoas (Ufal) Ribeiro de Castro Ana Cecilia, Embrapa Agroindustria Tropical Santos Sandra Aparecida, Embrapa Pantanal Sosinski Júnior Ênio Egon, Embrapa
<b>Canada</b>	Diederichsen Axel, Agriculture et Agroalimentaire Canada Smith Tyler, Agriculture et Agroalimentaire Canada

<b>Chili</b>	Salazar Suao Erika, Instituto de Investigaciones Agropecuarias (INIA)
<b>Colombie</b>	Parra Quijano Mauricio, Universidad Nacional de Colombia - Agronomía
<b>Costa Rica</b>	Bonilla Nevio, INTA
<b>El Salvador</b>	Galán Pablo, Asociación Jardín Botánico La Laguna Morales Herrera Aura Jasmín, Centro Nacional de Tecnología Agropecuaria y Forestal (CENTA)
<b>Équateur</b>	Monteros Altamirano Álvaro Ricardo, Instituto Nacional de Investigaciones Agropecuarias (INIAP) Tapia Bastidas César, Instituto Nacional de Investigaciones Agropecuarias (INIAP)
<b>Estonie</b>	Annamaa Külli, Institut estonien de recherche sur les cultures Holtsmann Külliki, Ministère des affaires rurales
<b>Eswatini</b>	Mbingo Musa Maxwell, Centre national de ressources phytogénétiques
<b>Etats-Unis d'Amérique</b>	Brenner David, USDA ARS Plant Introduction Station Ragone Diane, National Tropical Botanical Garden
<b>Finlande</b>	Fitzgerald Heli, Université de Helsinki Kiviharju Elina, Luke
<b>France</b>	Bazile Didier, CIRAD Didier Audrey, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
<b>Ghana</b>	Aboagye Lawrence Misa, Institut de recherche sur les ressources phytogénétiques du Conseil pour la recherche scientifique et industrielle

<b>Grèce</b>	<p>Ara vanopoulos Filipp os, Université Aristote de Thessalonique  Avramidou Evangelia, Imfe Elgo Demeter  Mellidou Ifigeneia, Institutue of Plant Breeding- Hao-Demeter  Merkouropoulos Georgios, Hellenic Agricultural Organization  “ Demeter ”  Mylona Photini, HAO-DEMETER, Institute of Plant Breeding  &amp; Genetic Resources  Ralli Parthenopi, Hellenic Agricultural Organization “Demeter”,  Institute of Plant Breeding and Genetic Resources  Tzatzani Thiresia-Teresa, Hellenic Agricultural Organization  “Demeter”</p>
<b>Guatemala</b>	<p>Hernández de La Parra, Mauricio, Ministerio de Agricultura,  Ganadería y Alimentación (MAGA)</p>
<b>Inde</b>	<p>Gupta Veena, ICAR-NBPGR  Pandravada SR, NBPGR Regional Station, Hyderabad  Pradheep K, ICAR-NBPGR  Sivaraman Nivedhitha, ICAR-NBPGR  Tripathi Kuldeep, ICAR-NBPGR, New Delhi</p>
<b>Israël</b>	<p>Mayzlish Gati, Banque de gènes Einav d’Israël  Singer Alon, Banque de gènes Einav d’Israël, Organisation de  recherche agronomique - Le Centre Volcani</p>
<b>Italie</b>	<p>Negri Valeria, Università degli Studi di Perugia  Ricardo Dias Sonia, FAO</p>
<b>Jordanie</b>	<p>Abulaila Khaled, National Agricultural Research Center (NARC)  Al Sane Khalidoun, National Agricultural Research Center  (NARC)</p>
<b>Kenya</b>	<p>Fadda Carlo, Alliance of Bioversity and CIAT  Nyamongo Desterio Ondieki, Institut de recherche sur les  ressources génétiques, Organisation de recherche  agronomique et animalière du Kenya (KALRO)</p>
<b>Liban</b>	<p>Chéhadé Ali, Institut de recherches agronomiques libanais  (IRAL)</p>
<b>Malawi</b>	<p>Mponya Nolipher, Centre de ressources phyto génétiques du  Malawi</p>
<b>Mali</b>	<p>Sidibé Amadou, Institut d'économie rurale</p>

<b>Malte</b>	Fresta Louis, Direction de la protection des végétaux, Département de la réglementation vétérinaire et phytosanitaire, Ministère de l'environnement, du développement durable et du changement climatique
<b>Maroc</b>	Amri Ahmed, International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA) El Bahloul Yasmina, Institut national de la recherche agronomique (INRA) Sahri Ali, INRA
<b>Mexique</b>	Orjuela Restrepo Maria Andrea, Conabio
<b>Mongolie</b>	Noov Bayarsukh, Institut des sciences végétales et agronomiques
<b>Nicaragua</b>	Cajina Acevedo Néstor, Instituto Nicaragüense de Tecnología Agropecuaria
<b>Norvège</b>	Rasmussen Morten, NIBIO - Centre norvégien de ressources génétiques
<b>Oman</b>	Alsaady Nadiya, Centre de ressources génétiques animales et végétales d'Oman
<b>Ouganda</b>	Mulumba John Wasswa, Centre des ressources phytogénétiques - Organisation nationale de recherche agronomique
<b>Pakistan</b>	Ahmad Shakeel, Conseil pakistanais de la recherche agronomique Siddiqui Sadar Uddin, PARC-NARC-BCI
<b>Papouasie- Nouvelle- Guinée</b>	Komolong Birte, PNG National Agricultural Research Institute
<b>Pays-Bas</b>	Kik Chris, CGN Van Zonneveld Maarten, World Vegetable Center
<b>Pérou</b>	Amasifuen Guerra Carlos Alberto, Instituto Nacional de Innovación Agraria Ingar Elliott Vanessa, Ministerio del Ambiente



<b>Pologne</b>	<p>Dostatny Denise F., Institut de sélection végétale et d'acclimatation - Centre national des ressources phylogénétiques</p> <p>Forycka Anna, Institut des fibres naturelles et des plantes médicinales</p> <p>Podyma Wieslaw, Institut de sélection végétale et d'acclimatation</p>
<b>Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</b>	<p>Müller Jonas V., Royal Botanic Gardens Kew</p>
<b>Serbie</b>	<p>Mikic Sanja, Institut des grandes cultures et des cultures maraîchères</p> <p>Terzić Sreten, Institut des grandes cultures et des cultures maraîchères</p>
<b>Slovaquie</b>	<p>Hauptvogel Pavol, Centre national agronomique et alimentaire - Institut de recherche sur la production végétale</p>
<b>Suède</b>	<p>Palmé Anna, NordGen</p> <p>Weibull Jens, Conseil de l'agriculture</p>
<b>Suisse</b>	<p>Sylvain Aubry, Office fédéral de l'agriculture</p>
<b>Tchéquie</b>	<p>Holubec Vojtěch, Institut de recherche sur les cultures</p>
<b>Uruguay</b>	<p>Gaiero Paola, Universidad de la República</p> <p>Rivas Latorre Mercedes María, Universidad de la República, Rocha</p>
<b>Zambie</b>	<p>Kamusaki Womba Peggy, Institut de recherche agronomique de Zambie</p> <p>Ng'uni Dickson, Institut de recherche agronomique de Zambie</p> <p>Sampa Sumini, Institut de recherche agronomique de Zambie</p> <p>Tembo Masiye, Centre national des ressources phylogénétiques</p>





# DESCRIPTEURS POUR LES ESPÈCES SAUVAGES APPARENTÉES CONSERVÉES *IN SITU* (CWRI v.1.1)

29 avril 2022

Cette liste de Descripteurs de passeport pour les espèces sauvages apparentées conservées *in situ* (CWRI v.1.1) est une actualisation de la version précédente publiée par le Secrétariat du Traité international de la FAO sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA) en février 2021 dans le cadre du développement de son Système mondial d'information (GLIS en anglais). La première version a été élaborée en prenant comme point de départ les *Descripteurs de base pour la conservation in situ des espèces sauvages apparentées v.1* publiée par Bioversity International en 2013. Elle s'appuie également sur les expériences récentes réalisées par le Secrétariat, ainsi que sur les apports de projets internationaux tel que le projet intitulé Fierté de l'Agriculteur (Farmer's Pride).

Les descripteurs de passeport pour les espèces sauvages apparentées conservées *in situ* proposés ici constituent la liste initiale minimale pour l'échange de données sur les espèces sauvages apparentées. Ils sont le fruit de consultations menées grâce à l'appui des points focaux nationaux du Traité international et de certains partenaires et experts internationaux sélectionnés, comme indiqué dans la section « Contributeurs ». Une consultation mondiale a été menée début 2020 et les commentaires formulés par plus de 107 experts provenant de 87 institutions situées dans 48 pays ont été analysés et pris en compte. Nous remercions également tous les scientifiques qui ont participé au sein du Groupe consultatif principal (12 membres) pour leur précieux appui en définissant l'orientation de la recherche et en jouant un rôle de premier plan dans la validation des résultats.

La liste est censée être un outil d'échange de données simple à utiliser pour laquelle les données devraient être disponibles dans le monde entier. Son adoption et son utilisation à grande échelle vont faciliter et intégrer la collecte des données nécessaires pour la documentation des CWR *in situ* de manière cohérente.

Pour chaque descripteur, cet outil fournit une brève explication du contenu, son système de codage et un nom de champ suggéré. Néanmoins, la gestion à la ferme du matériel végétal n'est pas abordée dans ce document. Il est à noter que les descripteurs obligatoires sont surlignés.

La liste type de descripteurs pour la documentation des CWR *in situ* élaborée et validée au niveau mondial à travers ce projet est un document évolutif. La possibilité de modifier ou d'ajouter à l'avenir d'autres descripteurs ne devrait pas être exclue lorsque davantage de données seraient disponibles. Ces descripteurs CWRI sont conçus pour faciliter la collecte et l'échange de données de passeport sur les espèces

sauvages apparentées conservées *in situ*. Ils sont également conçus pour contribuer à un renforcement majeur du Système mondial d'information et appuyer la conservation et l'utilisation des CWR dans le monde entier. En outre, ils visent à être compatibles avec les «Identifiants numériques d'objets pour les cultures vivrières - Descripteurs et lignes directrices du Système mondial d'information» (Alercia *et al.*, 2018).

Le Secrétariat du Traité international apprécie les apports supplémentaires reçus depuis février 2021 ainsi que les commentaires résultant des études documentaires réalisées qui ont permis d'apporter une légère mise à jour à ces descripteurs et accueille toute suggestion visant à améliorer cette version révisée (v.1.1) de descripteurs pour la conservation *in situ* des espèces sauvages apparentées, qui peut être envoyée au Secrétaire du Traité international à l'adresse [pgrfa-Treaty@fao.org](mailto:pgrfa-Treaty@fao.org). Le Secrétariat rendra disponibles des lignes directrices pour une utilisation optimale des descripteurs.



# LISTE DES DESCRIPTEURS DES CWR

\* Les numéros des descripteurs appartenant à la liste publiée en 2013 sont inclus entre parenthèses (x.x.x.) à côté du nom du descripteur.

## Descripteurs obligatoires

Ces descripteurs sont indispensables pour identifier le matériel de manière unique. Leurs valeurs doivent être fournies pour chaque population de CWR. Les utilisateurs n'ont pas la possibilité de saisir «inconnu», «non applicable» ou «autre», ni de laisser le champ vide.

1. **Genre (1.1.1)** (GENUS)

Nom de genre du taxon.

2. **Espèces (1.1.2)** (SPECIES)

La partie correspondant à l'épithète d'espèce dans le nom scientifique. S'il est inconnu, l'abréviation «sp.» est permise.

3. **Pays d'apparition (2.1.1)** (ORIGCTY)

Pays où la population d'une espèce sauvage cultivée a été observée ou inventoriée. Utilisez le code ISO 3166-1 à trois lettres du pays où se trouve le site.

4. **Date d'observation [AAAA-MM-JJ] (3.1.1)** (OBSDATE)

La date la plus récente à laquelle la population a été observée. Le format accepté est ISO 8601, où AAAA est l'année, MM est le mois et JJ est le jour (par exemple 1994-12-15, ou 1994-12, ou 1994).

5. **Identifiant de population (3.1.2)** (POPID)

L'identifiant (numéro séquentiel ou code) que vous utilisez pour identifier la population. Chaque population distincte doit recevoir un identifiant<sup>1</sup> de population unique.

6. **Nom de l'institut de gestion, de la personne morale ou physique** (MNGINSTNAME)

Nom de l'institut de gestion, l'herbier, la personne morale ou physique détenant des droits ou étant responsable de la population (par exemple, autorité de la zone protégée, gestionnaire de la réserve naturelle, gestionnaire du parc national, propriétaire foncier privé, etc.).

6.1 **Adresse de l'institut de gestion, la personne morale ou physique** (MNGINSTADDRESS)

<sup>1</sup> Pour les populations sans identifiant de population, GLIS générera un POPID et l'attribuera au matériel lors de l'enregistrement du DOI (c'est-à-dire «UK 001»).

## Descripteurs hautement recommandés

Il se peut que ces descripteurs ne soient pas toujours disponibles. Les valeurs valides doivent être saisies si elles sont connues, mais il est permis d'avoir des valeurs manquantes.

7. **Nom d'auteur se rapportant à l'espèce** (1.1.3) (SPAUTHOR)

Indiquer le nom d'auteur se rapportant à l'espèce. Il est conseillé d'utiliser le Catalogue of life.

8. **Sous-taxons** (1.1.4) (SUBTAXA)

Les sous-taxons peuvent être utilisés pour ajouter tout identifiant taxonomique supplémentaire. Les abréviations suivantes sont admises: «subsp.» (pour sous-espèces); «var.» (pour variété botanique); «f.» (pour forme). Il est conseillé d'utiliser le Catalogue of life.

9. **Nom d'auteur se rapportant au sous-taxon** (1.1.5) (SUBTAUTH)

Nom d'auteur se rapportant au sous-taxon de niveau taxonomique le plus détaillé.

10. **Localisation du site d'apparition** (2.1.2) (OCCURSITE)

Informations concernant la localisation du site au sein du pays, décrivant le lieu où l'échantillon de la population a été observé, ou inventorié. Cela peut comprendre la distance en kilomètres et la direction depuis le lieu, la ville, le village ou le point de référence sur la carte les plus proches (exemple: 7 Km au sud de Curitiba dans l'état du Paraná).

11. **Latitude du site d'apparition** (en degrés décimaux) (2.1.3.1) (DECLATITUDE)

Latitude du site exprimée en degrés décimaux. Les valeurs positives se trouvent au Nord de l'équateur, les négatives au Sud de l'équateur (exemple : -44.6975).

12. **Longitude du site d'apparition** (en degrés décimaux) (2.1.3.2) (DECLONGITUDE)

Longitude du site exprimée en degrés décimaux. Les valeurs positives sont à l'Est du méridien de Greenwich ; les valeurs négatives sont à l'Ouest du méridien de Greenwich (par exemple -120,9123).

13. **Système de coordonnées** (2.1.3.4) (COORDDATUM)

Les données géodésiques ou le système de référence spatiale sur lesquelles se basent les coordonnées (latitude et longitude) en degrés décimaux (exemple: WGS84, ETRS89, NAD83).

14. **Élévation du site** [masl] (2.1.4) (ELEVATION)

L'élévation du site exprimée en mètres au-dessus du niveau de la mer. Les valeurs négatives sont admises.

15. **Protection du site** (2.4)

(SITEPROT)

Indiquez si le site est soumis à une législation légale ou officielle. Suivez les lignes directrices de l'IUCN disponibles sous <https://www.iucn.org/theme/protected-areas/about/protected-area-categories>

- 0 Non protégé par la législation
- 1 Réserve naturelle intégrale
- 2 Zone sauvage
- 3 Parc national
- 4 Monument ou élément naturel
- 5 Zone de gestion des habitats/espèces
- 6 Paysage terrestre ou marin protégé
- 7 Aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles
- 8 Autres mesures pour une conservation efficace (OECM)<sup>2</sup>

16. **État du site d'apparition** (3.2.4)

(POPSRC)

État du lieu où la population est apparue.

10 **Sauvage** (11 Forêt ou bois, 12 Arbustes «Brousse», 13 Prairies, 14 Désert ou toundra, 15 Habitat aquatique)

20 **Ferme ou zone cultivée** (21 Champ, 22 Verger, 23 Jardin d'arrière-cour, potager ou familial, 24 Jachère, 25 Pâturage, 28 Parc)

60 **Habitat envahi de mauvaises herbes, perturbé ou rudéral** (61 Bord de route, 62 Bordure de champ)

99 **Autre** (par exemple les habitats côtiers, précisez dans le champ REMARQUES)

17. **Statut biologique de la population**

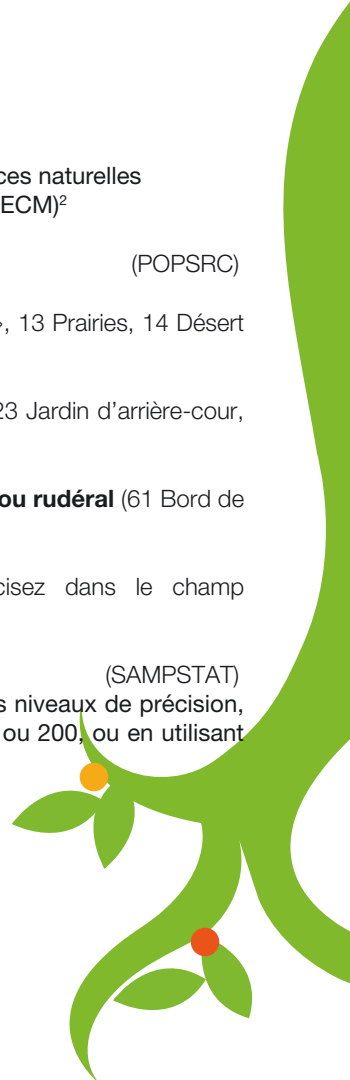
(SAMPSTAT)

Le système de codage proposé peut être utilisé à différents niveaux de précision, soit en utilisant les codes généraux (en **gras**), tels que 100 ou 200, ou en utilisant les codes plus spécifiques tels que 110, 120 ou 130.

- 100 **Sauvage**
  - 110 Spontané
  - 120 Semi-spontané/sauvage
  - 130 Semi-spontané/semé

200 **Mauvaises herbes**

999 **Autre** (précisez dans le champ REMARQUES)



<sup>2</sup> Les OECM sont des espaces hors aires protégées qui assurent la conservation *in situ* efficace et à long terme de la biodiversité. Voir [https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn\\_wcpa\\_technical\\_note\\_series\\_no.\\_6.pdf](https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn_wcpa_technical_note_series_no._6.pdf)

18. **Nom de l'institut ou de la personne détenant des échantillons *ex situ*** (INSTNAME)

Nom de l'institut, de la personne morale ou physique, de l'herbier détenant les échantillons de population collectés (par exemple, banque locale ou nationale de gènes ou herbier ou propriétaire foncier). Si l'institut de gestion détient le matériel, le nom de l'institut détenteur doit être le même que celui de l'institut gérant.

18.1 **Adresse de l'organisation ou de la personne détenant le matériel** (INSTADDRESS)

19. **Code de l'institut ou de l'herbier détenant des échantillons *ex situ*** (3.2.5.2)  
Code de l'institution dans le système WIEWS de la FAO ou code de l'index Herbariorum de l'institut où l'accession/le spécimen de l'herbier est conservé(e) *ex situ*, ou les deux.

19.1 **Code de l'institution dans le système WIEWS de la FAO** (INSTCODE)  
(<http://www.fao.org/wiews>)

19.2 **Code de l'index Herbariorum** (HERBCODE)  
(<http://sweetgum.nybg.org/science/ih/>)

20. **Identifiant d'accession/spécimen** (3.2.5.1)

Il s'agit de l'identificateur unique pour les accessions ou les échantillons collectés (par exemple, banque de gènes, herbier, etc.) et est attribué au moment de l'introduction d'une accession/un spécimen dans la collection. Un ou plusieurs identifiants peuvent être fournis parmi les suivants :

20.1 **DOI de l'accession *ex situ*** (ACCEDOI)

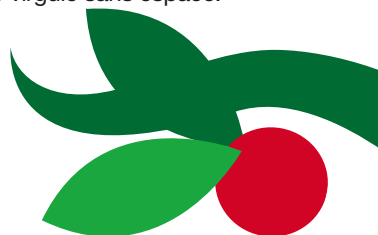
20.2 **Numéro de l'accession *ex situ*** (ACCENUMB)

20.3 **Numéro du spécimen de l'herbier** (SPECNUMB)

21. **Mesures de conservation mises en place** (3.5) (CONSACTION)

Indiquez si des mesures de conservation relatives à la population sont appliquées. Utilisez le système de classification de l'IUCN pour décrire les mesures de conservation mises en place, (disponible sous [https://nc.iucnredlist.org/redlist/content/attachment\\_files/dec\\_2012\\_guidance\\_conservation\\_actions\\_in\\_place\\_classification\\_scheme.pdf](https://nc.iucnredlist.org/redlist/content/attachment_files/dec_2012_guidance_conservation_actions_in_place_classification_scheme.pdf)) (adapté). Les valeurs multiples sont séparées par un point-virgule sans espace.

- 0 Pas de mesures de conservation
- 1 Suivi et planification
- 2 Protection et gestion des terres/des eaux
- 3 Gestion des espèces
- 4 Éducation et législation
- 99 Autre (précisez dans le champ REMARQUES)



**22. Statut du matériel dans le Système multilatéral (MLS) (MLSSTAT)**

Le statut du matériel en ce qui concerne le Système multilatéral d'accès et de partage des avantages (MLS en anglais) du Traité international, s'il est disponible.

- 0 Non disponible dans le Système multilatéral
- 1 Disponible dans le Système multilatéral

**23. Liens à associer aux informations (URL) (LINKS)**

Une ou plusieurs URL où des informations complémentaires sur les populations de CWR peuvent être trouvées. Les valeurs multiples sont séparées par un point-virgule sans espace.

**24. Remarques (REMARKS)**

Le champ Remarques permet d'ajouter des notes ou donner des détails sur les descripteurs de valeur 99 ou 999 (= Autre). Faire précéder les remarques du nom du champ auquel elles se réfèrent et deux-points (:) sans espace (exemple: SITESTAT:riverain). Les remarques distinctes faisant référence à des champs différents sont séparées par des points-virgules sans espace.



## QUESTION OUVERTE

### Identifiant unique mondial

De nombreux experts ont indiqué que l'utilisation d'un Identifiant mondial unique et permanent (PUID) serait utile pour générer des services automatisés afin d'intégrer des données relatives aux CWR *in situ* et de faciliter les liens nécessaires entre des populations et d'autres matériels (génotypes) à travers différents systèmes d'information.

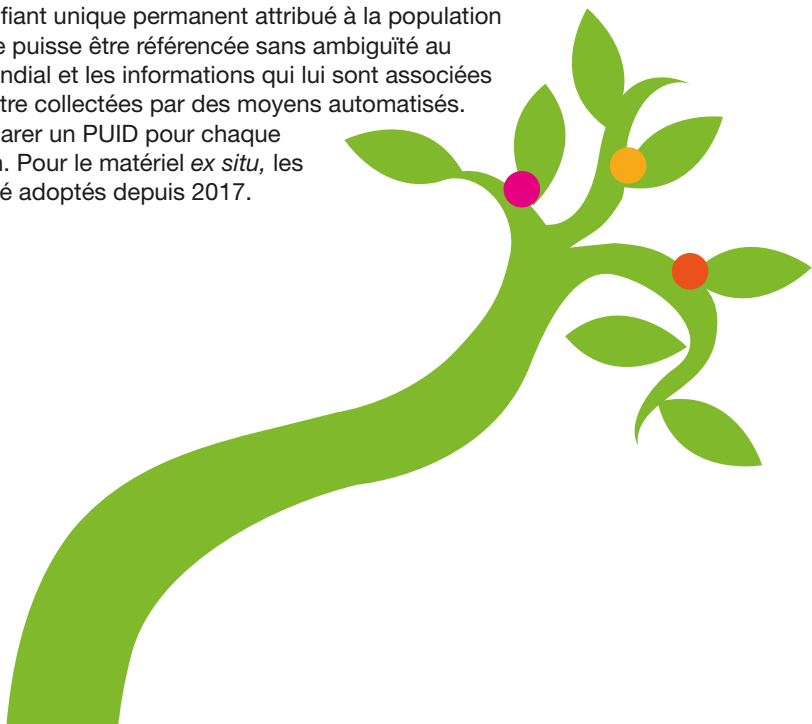
Le Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture facilite l'attribution gratuite d'un identificateur unique permanent (PUID), sous la forme d'un identifiant numérique d'objet (DOI en anglais) aux utilisateurs du Système mondial d'information (GLIS en anglais), (<https://ssl.fao.org/glis>). Le Secrétariat est également disponible pour assurer la formation et l'appui nécessaire aux parties prenantes pour l'adoption des DOI.

Les identifiants numériques d'objet vont au-delà de la concaténation de champs et offrent des services avancés qui peuvent, par exemple, faciliter l'identification du matériel génétique dupliqué en sécurité dans des conditions *ex situ* (banque de gènes ou herbier), ou permettre un accès flexible aux informations associées aux CWR. Bien que différentes technologies relatives au PUID existent, les DOI ont été sélectionnés par un panel d'experts en 2015 comme étant la meilleure option.

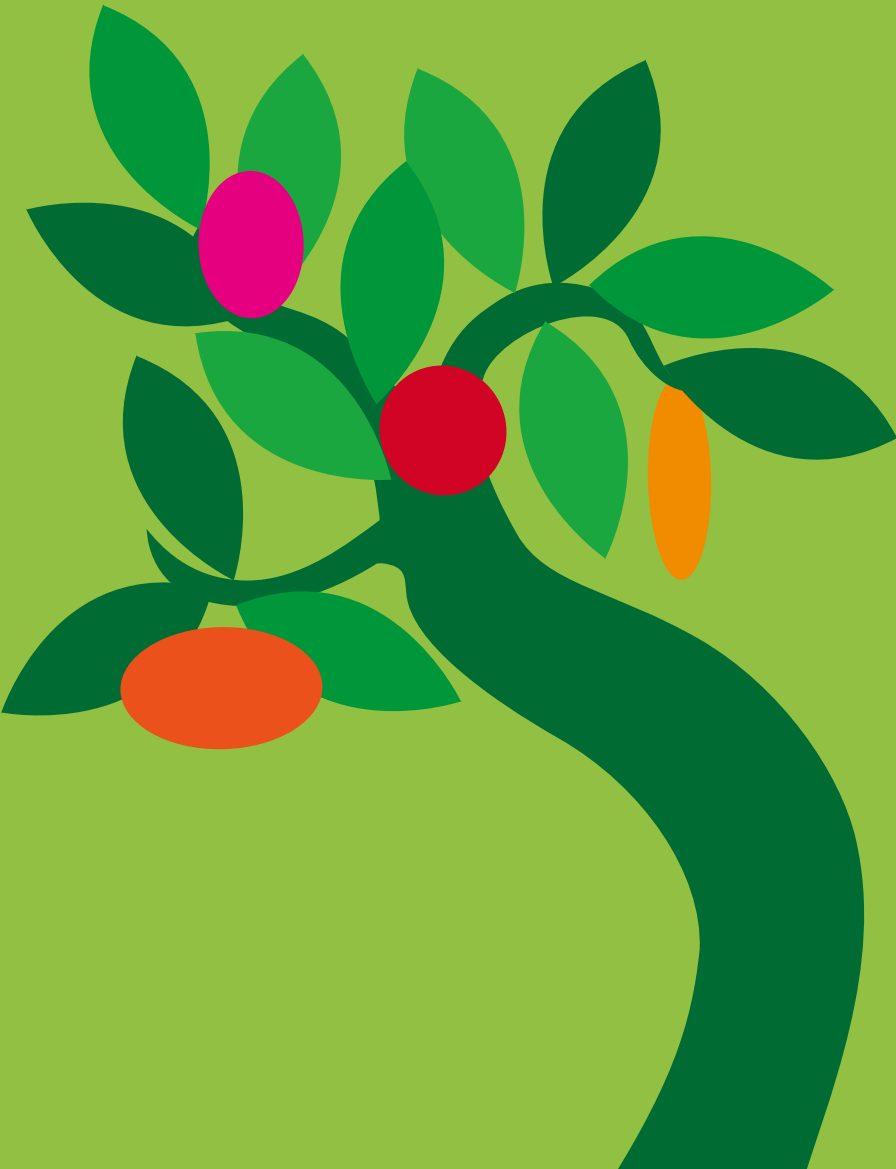
### X. Identifiant unique permanent

Tout identifiant unique permanent attribué à la population afin qu'elle puisse être référencée sans ambiguïté au niveau mondial et les informations qui lui sont associées puissent être collectées par des moyens automatisés. Il faut déclarer un PUID pour chaque population. Pour le matériel *ex situ*, les DOI ont été adoptés depuis 2017.

(PUID)









**POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONTACTER :**

Traité international sur les ressources phylogénétiques  
pour l'alimentation et l'agriculture  
[pgrfa-treaty@fao.org](mailto:pgrfa-treaty@fao.org)  
[www.planttreaty.org](http://www.planttreaty.org) et [www.fao.org/plant-treaty/fr](http://www.fao.org/plant-treaty/fr)

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture**  
Rome • Italie